

Info-municipal - Avril 2019

IMPORTANT



SYSTÈME D'ALARME

Si vous possédez un système d'alarme relié à une centrale d'alarme, vous devez vous assurer que la centrale appellera le service incendie de Saint-Claude, sinon des frais supplémentaires pourront être facturés.

Voici le numéro à donner à votre compagnie d'alarme:

Répartiteur Saint-Claude

1-800-565-0911



FÊTE DES BÉNÉVOLES AU MOIS D'AVRIL

Une fête de reconnaissance des bénévoles sera élaborée pour remercier les bénévoles de notre municipalité.



JUSQU'AU PINACLE

Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

DÉPÔT TRAITEMENT DES ÉLUS

Selon l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, un sommaire de la rémunération des élus pour 2018 est déposé.

Sommaire de la rémunération des élus

	Rémunération (\$)	Allocation (\$)
Hervé Provencher	6 411	3 192
Marco Scrosati	2 175	1 082
Yves Gagnon	2 175	1 082
Étienne Hudon-Gagnon	2 175	1 082
Yvon Therrien	2 175	1 082
Jocelyn Milette	2 175	1 082
Lucie Coderre	2 175	1 082
Total	19 461	8 485

DÉPÔT PRÉSENTATION ET EXPLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

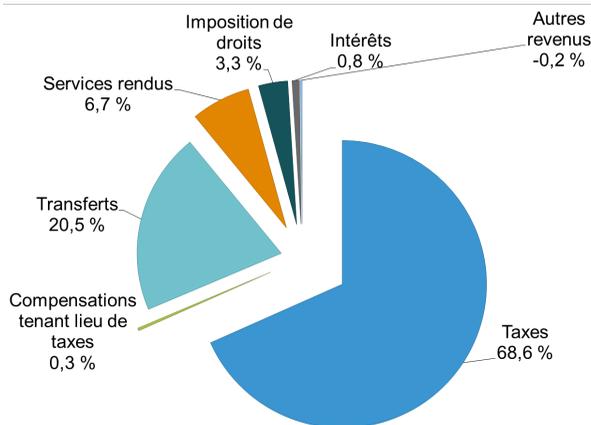
Les états financiers préparés par la firme Deloitte pour l'année 2018 ont été déposés et présentés au conseil du 4 mars dernier.

Monsieur Normand Domingue, représentant de la firme Deloitte, a expliqué les états financiers 2018.

Sommaire des revenus de fonctionnement

Revenus de fonctionnement	Budget 2018 (\$)	Réalizations 2018 (\$)	Réalizations 2017 (\$)
Taxes	1 374 314	1 401 080	1 305 403
Compensations tenant lieu de taxes	1 915	6 114	5 871
Transferts	326 558	419 499	358 428
Services rendus	69 250	136 546	105 182
Imposition de droits	26 000	66 985	70 235
Intérêts	3 963	16 465	17 633
Autres revenus	-	(3 950)	-
	1 802 000	2 042 739	1 862 752

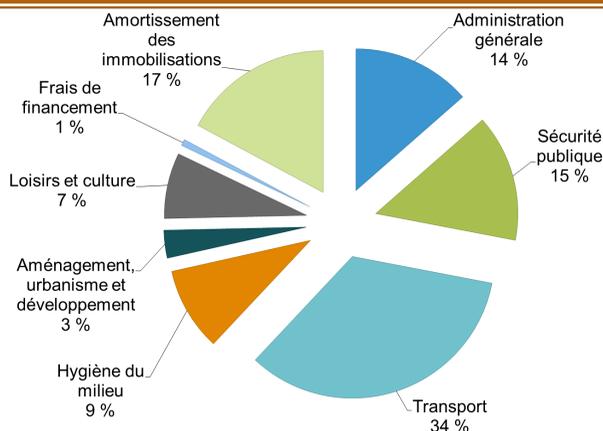
Sommaire des revenus de fonctionnement répartition 2018



Sommaire des charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement	Budget 2018 (\$)	Réalisations 2018 (\$)	Réalisations 2017 (\$)
Administration générale	270 000	269 990	264 867
Sécurité publique	288 500	290 109	272 915
Transport	584 500	678 475	613 441
Hygiène du milieu	191 500	190 126	208 320
Aménagement, urbanisme et développement	76 000	63 195	69 113
Loisirs et culture	118 500	149 730	126 364
Frais de financement	7 000	14 331	10 793
Amortissement des immobilisations	-	342 705	327 492
Total des charges	1 536 000	1 998 661	1 893 305

Sommaire des charges de fonctionnement répartition 2018



Sommaires des résultats

	Budget 2018 (\$)	Réalizations 2018 (\$)	Réalizations 2017 (\$)
Revenus de fonctionnement	1 802 000	2 042 739	1 862 752
Charges de fonctionnement	(1 536 000)	(1 998 661)	(1 893 305)
Excédent de fonctionnement	266 000	44 078	(30 553)
Amortissement des immobilisations	-	342 705	327 492
Produit de cession	-	1 050	-
Perte à la cession	-	3 950	-
Remboursement de la dette à long terme	(133 600)	(98 639)	(144 718)
Financement à long terme	(3 000)	-	-
Activités d'investissement	(139 900)	(115 855)	(129 335)
Excédent de fonctionnement affecté	-	-	18 947
Réserves financières et fonds réservés	10 500	-	47
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	-	177 289	41 880

Sommaire des acquisitions d'immobilisations

Projets	2018 (\$)
Réfection du Rang 8 et de la route de l'Église (TECQ / RIRL)	1 600 902
Réfection du Rang 5 et du chemin Grande-Ligne (RIRL)	259 435
Acquisition d'une rétrocaveuse	168 883
Réfection de chemins (rue Dostie et secteur Lac Boissonneault)	44 362
Camion du service incendie	34 184
Rechargement du Rang 8	23 270
Habit de combat incendie	10 301
Pompe portative	9 688
Contrôleur électrique	6 600
Tableau terrain de balle	5 869
Achat d'équipements incendie	5 402
Lumières entrepôt sel	4 410
Achat d'ordinateur et imprimante	2 699
Réservoir d'essence et diesel	2 455
Équipement de déneigement	1 000
Total des acquisitions d'immobilisations	2 179 460

ADOPTION POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

La *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel.

La municipalité de Saint-Claude ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail.

La municipalité de Saint-Claude a adopté une POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES

Voici L'OBJECTIF :

La présente politique a pour objectif d'affirmer l'engagement de la municipalité de Saint-Claude à prévenir et à faire cesser toute situation de harcèlement psychologique ou sexuel au sein de la municipalité, y compris toute forme de harcèlement discriminatoire. Elle vise également à établir les principes d'intervention qui sont appliqués dans la municipalité lorsqu'une plainte pour harcèlement est déposée ou qu'une situation de harcèlement est signalée à l'employeur ou à son représentant.

Depuis 2013, la municipalité a également une politique de tolérance zéro :

POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DE TOUTES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ, D'INTIMIDATION ET DE MENACE.

La municipalité de Saint-Claude reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir des renseignements clairs de la part des Élus et des fonctionnaires ;

La municipalité de Saint-Claude reconnaît aussi que les citoyens peuvent exprimer civilement leur désaccord face aux décisions prises par le Conseil et appliquées par les fonctionnaires ;

La municipalité de Saint-Claude ne tolère en aucun temps :

- ▶ Tout acte de violence physique envers un membre du Conseil, un fonctionnaire ou à leurs proches et qui découle de son statut d'élus ou de fonctionnaires ;
- ▶ Toute manifestation de violence verbale ou écrite envers les Élus et les fonctionnaires dans le cadre de leur travail, qu'il s'agisse de menace, d'intimidation, de libelle diffamatoire, de chantage, toutes formes de harcèlement, propos injurieux ou grossiers ;
- ▶ Tout acte de vandalisme sur les biens des élus ou des fonctionnaires à cause de son statut d'élus ou de fonctionnaire de la municipalité ;
- ▶ Tout comportement perturbateur dans les locaux de la municipalité.

La municipalité de Saint-Claude croit fermement que la violence doit toujours être considérée comme inacceptable et qu'elle ne fait pas partie du travail réalisé par ses élus et ses fonctionnaires.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière
Que lors de la séance tenue le 14 janvier 2019, le conseil de la municipalité de Saint-Claude, a adopté le «**règlement numéro 2018-271-06 visant à modifier le règlement de zonage #2008-271 et ses amendements afin d'autoriser l'usage « chenil » dans la zone AFD-1.**»

Que ledit règlement numéro 2018-271-06 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 13 décembre 2018;

Que ledit règlement numéro 2018-271-06 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 13 février 2019;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2018-271-06 est entré en vigueur le 13 février 2019 , à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 13 février 2019;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'Église durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-CLAUDE, CE 14 MARS 2019

France Lavertu
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

Les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal.

La **CROIX-ROUGE** est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles.

La **CROIX-ROUGE** a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée.

La municipalité a renouvelé l'entente avec la Croix-Rouge pour le service aux sinistrés.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU VAL SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AVIS PUBLIC — ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO2019-317,
TRAITEMENT DES ELUS MUNICIPAUX

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mars 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Claude a adopté le *Règlement numéro 2019-317, traitement des élus municipaux*.

L'objet de ce règlement est la rémunération et l'allocation de dépenses des élus.

Règlement numéro RÈGLEMENT NO 2019-317,
TRAITEMENT DES ELUS MUNICIPAUX est disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église, à Saint-Claude (Québec) J0B 2N0, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.
Donné à Saint-Claude, ce 14 mars 2019.

FRANCE LAVERTU
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Vous avez eu un enfant ou vous aurez un enfant avant la fin de l'année 2019 ?

Nous désirons le connaître!

La municipalité de Saint-Claude est fière de poursuivre la formule de sa politique familiale;

100\$ par bébé et être présents à la fête annuelle!

Pour information supplémentaire et inscription : 819-845-7795

LOCAL COMMERCIAL À LOYER

La municipalité dispose d'un local au 2^e étage de l'hôtel de ville pour commerce et gens d'affaire. Si cela vous intéresse, contactez France Lavertu, bureau municipal au 819 845-7795 poste 1, pour une visite des lieux et connaître les modalités.

REFECTION DU PONT DE LA GRANDE-LIGNE, AUTORISATION CHEMIN DE DÉTOUR

Le ministère des Transports envisage un chemin de détour pour la réfection du Pont Grand-Ligne en 2019.

La municipalité de Saint-Claude autorise le ministère des Transports à prendre un tracé de détour à partir de l'intersection Rang 7 puisque ce chemin est pavé.

VENTE DE GARAGE SANS PERMIS

La municipalité permet à ses citoyens de faire une vente de garage ouverte à toute la population le 18-19 mai prochain et ce gratuitement!

Vous avez simplement à téléphoner au bureau municipal avant le 24 avril prochain, pour réserver votre publicité et votre permis sans frais!

Marie-Claude Juneau Poudrier, Intervenante en loisirs, 819 845-7795 poste 3



Nouvelles

Souper de fin de saison hivernale 2018-2019 avec soirée dansante.

Où : À l'aréna le Stardien au 1000 Rue Alfred-Lessard,
Saint-Denis-de-Brompton, QC J0B 2P0

Quand : Samedi le 27 avril prochain à compter de 18h

Quoi : Souper méchoui porc et bœuf, billet à 25\$ incluant une consommation (vin, bière, boisson gazeuse)



Tous sont invités, membres d'un club quad ou non, venez passer une agréable soirée avec nous! Il y aura également des tirages de prix de présence durant la soirée. Soyez-y!

À ne pas manquer le diaporama de toutes les photos reçues durant l'année. Il est encore possible de participer généreusement, envoyer nous vos plus belles photos présent dans nos sentiers.

Vin et Fromage

Le 23 février dernier se déroulait la première édition du vin et fromage qui avait lieu au bar La Game. Ce fut une super soirée à succès, merci à tous ceux et celles qui sont venus nous soutenir dans cette activité de financement du



club quad de la MRC du Val St-François. Mention honorable aux deux donateurs lors de cette soirée ainsi que nos commanditaires. Ceux-ci sont L'Inter-Marché de Saint-Denis, la fromagerie Nouvelle France de Racine et la fromagerie de la Station de Compton.

Tirage d'un Côte à Côte

Vous voyez ce véhicule? Avec la collaboration de Performance NC courez la chance de gagner un Maverick Trail 800 2019 d'une valeur de 14 149\$. Il pourrait être le vôtre en participant au tirage qui aura lieu le 23 novembre 2019. C'est simple, procurez-vous un ou plusieurs des 2500 billets disponible au coût de 20\$ chacun. Tous les membres du conseil d'administration du club peuvent vendre des billets, soit en personne ou via la page Facebook du Club Quad de la MRC du Val St-François. Au plaisir de se rencontrer!

CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

- 819-574-6150 - Clubquadvalstfrancois@yahoo.ca



Des activités à deux, c'est mieux!

Pour développer un lien de qualité et une relation harmonieuse avec votre chien, rien n'est plus efficace que la pratique d'activités ensemble, que celles-ci soient organisées dans votre communauté ou que vous en soyez l'initiateur.



Tout d'abord, un cours d'éducation canine basé sur le renforcement positif s'avère une activité des plus utiles et gratifiantes. Si vous venez d'adopter un chiot, un cours de maternelle favorisera sa socialisation et son équilibre émotionnel, en plus de vous éclairer quant à son développement. S'il s'agit d'un chien adulte, il n'est jamais trop tard pour favoriser un apprentissage stimulant; il apprendra peu importe son âge.

Il importe par ailleurs de choisir des activités qui conviennent à votre chien. Par exemple, s'il est agité ou énergique, des activités intellectuelles sont à privilégier : quinze minutes d'exercices olfactifs sont aussi épuisantes qu'une heure de marche. En créant un parcours où vous cacherez des jouets ou de la nourriture ou en jouant à la cachette avec lui, vous stimulerez ses méninges.

Si vous êtes en bonne forme physique, l'agilité est de plus en plus populaire. Il s'agit d'un parcours à obstacles que le chien doit franchir dans le meilleur laps de temps possible. Cette activité s'avère très excitante mais, si vous n'aimez pas son aspect compétitif, vous pouvez très bien bâtir un parcours d'agilité dans votre cour, réservé exclusivement à votre chien.



Le cani-cross est une autre activité sportive qui gagne en popularité; il se résume à courir avec votre chien à l'aide d'une laisse élastique, dont une extrémité est attachée à votre taille et l'autre, au harnais de votre chien. Puisque ce dernier court devant vous, votre vitesse normale se trouve augmentée. Non seulement se dépensera-t-il davantage, mais vous développerez aussi une belle complicité avec votre animal. Assurez-vous cependant de ne pas pratiquer le cani-cross par temps chaud afin d'éviter, autant à votre chien qu'à vous-même, un coup de chaleur.

TRUCS ET ASTUCES: CONSERVATION DES FRUITS ET LÉGUMES

Dans le cadre du jour de la terre le 22 avril prochain, voici quelques idées anti-gaspillage!

- 1– Placer les légumes frais et à feuille dans un tiroir à HAUTE humidité, placer les fruits et légumes à pelure dans un tiroir à BASSE humidité.
- 2– Les tomates et les concombre vont sur le comptoir
- 3– Séparer les oignons et l'ail des pommes de terres
- 4– Mettre les légumes défraîchis dans de l'eau très froide pour les réhydrater
- 5– Penser de mettre les légumes en conserve



Fin prochaine du crédit Rénovert

L'ACEF craint un regain de la sollicitation



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie

Membre de l'Union des consommateurs

Sherbrooke, 4 mars 2019- Il y a eu beaucoup de vente par sollicitation (téléphone, porte à porte, Facebook) depuis septembre dans la région. Avec la fin du crédit d'impôt Rénovert le 31 mars 2019, l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie) s'attend à une intensification de la sollicitation et à encore plus de vente sous pression. L'organisme invite les gens à la prudence.

L'ACEF recommande de ne jamais signer un contrat le jour même. « Même si le crédit d'impôt Rénovert se termine bientôt, il faut prendre le temps de faire faire des soumissions par des entrepreneurs ou commerçants de la région afin de comparer les prix » insiste Sylvie Bonin, coordonnatrice de l'ACEF. Elle suggère aussi de calculer tous les coûts, incluant les coûts de financement et de s'assurer que cela convient à votre budget.

Pour avoir 2 500 \$ de subvention Rénovert, il faut en dépenser 15 000 \$!

« Des publicités sur Facebook et plusieurs télévendeurs mettent l'accent sur une subvention possible de 2 500 \$ », indique Mme Bonin. C'est alléchant, mais pour avoir 2 500 \$ de subventions, il faut en dépenser 15 000 \$, plus les intérêts. « Au bout du compte, l'obligation totale avec le financement sur 10 ans grimpe souvent au-dessus de 20 000\$ » s'exclame Mme Bonin.

Attention aux publicités sur Facebook

Un nombre croissant de publicités sur Facebook annoncent une inspection de grenier gratuite, une subvention ou un concours. Une fois inscrit, on reçoit la visite d'une entreprise. L'inspecteur indique souvent que des travaux sont nécessaires et met beaucoup de pression pour que le contrat soit signé le jour même. Dans les cas vus à l'ACEF, les prix étaient très élevés. « Les entrepreneurs de la région pourront probablement isoler un grenier pour beaucoup moins cher! » affirme la coordonnatrice de l'ACEF.

Le crédit d'impôt Rénovert, c'est quoi?

- Remboursement de 20 % du montant excédent 2 500 \$ sur les travaux admissibles.
- Le contrat doit être signé avant le 31 mars et les travaux réalisés et payés avant le 1^{er} janvier 2020.

Pour information :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-renovert/>

Pour information :

Sylvie Bonin, Coordonnatrice de l'ACEF

819-563-8144

cell : 819-574-5198

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Assemblée générale et résultats financiers

En tant que membre de la Caisse, vous pouvez participer à l'appel de candidatures pour être élu à l'un des postes d'administrateurs, exprimer votre point de vue en participant à l'assemblée générale annuelle et élire les administrateurs qui vous représenteront au conseil d'administration.

Les membres de la Caisse Desjardins des Sources sont invités à l'assemblée générale annuelle (AGA) de leur caisse.

Date : 16 avril 2019
Lieu : Salle multifonctionnel du Camp musical (100, rue des Mésanges, Asbestos)
Heure : 19 h

Ouverture des portes à 18 h.

Note : Un service d'autobus sera disponible de Saint-Claude. Informez-vous à votre centre de services pour connaître l'heure de départ et pour réserver votre place.

Centre de services St-Claude (567, rang 7)
Ou communiquez avec Joannie Daigle au
Tél. : 819 879-7167 poste 7126226



RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements du **30 avril au 30 septembre 2019.**

On récupère quoi au juste?

- > Vêtements (chandails, pantalons, soutiens-gorge, t-shirts, robes, vestons, manteaux de fourrure/cuir/suède, etc.)
- > Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, tuques, mitaines, bijoux, etc.)
- > Souliers et bottes
- > Tissus, draps, couvertures, rideaux
- > Articles de sport

Un contenant sera installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église
Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex 819-820-1300.



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS EN SÉRIE (inscription obligatoire)

Bébé en action : 40\$

En partenariat avec la ville de Windsor, notre animatrice saura vous amuser et favoriser le développement de vos enfants de 6 à 12 mois

Brim d'éveil 0-6 mois : Gratuit

Papa, maman, venez échanger sur différents thèmes en lien avec vos réalités de parents, tout en vivant de beaux moments avec bébé (massages, jeux d'éveil, etc.).

Coup de pouce : Gratuit

Papa, maman, venez rencontrer d'autres parents d'enfants de 0 à 5 ans pour échanger des trucs sur les hauts et les bas de la vie familiale.

Jeux CréActif et Mini-Actif : Gratuit

Papa, maman, venez vous amuser et bouger avec vos enfants de 2 à 5 ans. Expérimentez des activités favorisant leur développement (jeux actifs, bricolage et contes). CréActif : 2 heures en am et Mini-Actif : 1 heure en début de soirée.

Haïtes parents-enfants de Nourri-Source : Gratuit

Papa, maman, venez échanger sur divers sujets relatifs à la périnatalité et à l'allaitement avec d'autres parents ainsi qu'avec des mairaines d'allaitement et une infirmière. Bienvenue aux futurs parents.

Matinées-rencontres : Gratuit

Nos portes sont ouvertes aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans. Aux 2 semaines, en alternance avec la Halte parents-enfants.

Ateliers Mother Goose : Gratuit

Donnés par le CLC de Richmond, pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans. Activités en anglais (chansons, comptines, contes, etc.). Given by the CLC of Richmond, for the parents and their children from 0 to 3 years old. Activities in English (songs, rhymes, story time, etc.).

Cuisinots : Gratuit

Atelier culinaire comportant un volet pédagogique (lecture et compréhension des recettes) et un volet culinaire avec un(e) chef de la Table des chefs. En partenariat avec Les Tabliers en folie

Ne laissez pas le coût de l'activité vous empêcher d'y participer. Appelez-nous, nous trouverons une solution.

Service de gardiennage disponible pour les activités, veuillez aviser à l'avance (minimum 48 h ouvrables)

RÉSERVE SCOLAIRE

La réserve scolaire est un service de récupération et de distribution de matériel scolaire neuf et usagé en vue d'aider les familles à la rentrée scolaire. Les inscriptions débudent à partir du moment où les écoles en font la publication, vers le mois de mai, jusqu'au début août et la distribution se fait à Valcourt, Richmond et Windsor à la mi-août.

Nous invitons toute la population du Val-St-François à venir porter des dons de matériel scolaire en bonne condition. Par ce geste, vous aiderez des familles et vous ferez en sorte que ce matériel ne se retrouve pas à la poubelle. Merci!

DESCRIPTION DES RENCONTRES D'INFORMATION (inscription obligatoire)

Donnez-moi des limites : Gratuit

Atelier 1 : Venez vous informer sur les principes de base d'un bon encadrement avec les enfants de 0 à 5 ans.

Atelier 2 : Venez échanger sur vos difficultés et vos bons coups. (atelier 1 pré-requis)

J'ai la tête pleine et les bras fatigués : Gratuit
Atelier portant sur la planification (charge mentale) des parents. Des pistes de solutions avec une approche humoristique et constructive seront abordées. En partenariat avec le CRVSP

Portage de base (initiation) : 20\$

Papa, maman, venez découvrir les bases pour un portage agréable et sécuritaire. Essayez nos porte-bébés sur place ou amenez le vôtre. Un service de prêt des porte-bébés présentés durant l'atelier est disponible.

Portage au dos (avancé) : 20\$

Venez perfectionner votre technique avec nous ! Cet atelier vise des parents déjà à l'aise avec le portage de base.

RCR bébés + enfants : 20\$

Papa, maman, apprenez et pratiquez la technique de réanimation cardio-respiratoire pour les enfants de 0 à 8 ans.

L'opposition : comment intervenir avec l'enfant de 2 à 12 ans : Gratuit

Savoir comment réagir et intervenir face aux manifestations d'opposition chez les enfants. Bienvenue aux parents d'enfants sans TDA.

En partenariat avec TDA/H Estrie

ACTIVITÉ SPÉCIALE

Bouge ton PAPATIA : Gratuit

Événement familial favorisant la paternité où on retrouve plusieurs activités extérieures tout au long de la journée et un pique-nique en famille.

ÉVÈNEMENT TROC

De retour le 4 mai de 10h à 13h au Centre communautaire de Windsor au 54, rue St-Georges, à l'arrière.



Apportez des objets, en bonnes conditions, et vous pourrez les échanger contre d'autres qui vous seront plus utiles!

Pour inscription ou information :

La Maison de la Famille
Les Arbrisseaux

111-115, rue St-Georges, Windsor

Tél. : 819 628-0077

Sans frais : 1-877-929-0077

Courriel : lesarbrisseaux@gmail.com





Windsor



Brin d'éveil Gratuit

Les mardis 9 avril au 11 juin de 13h00 à 15h00

Coup de pouce (aux 2 semaines) Gratuit

Les mercredis 10 avril au 19 juin de 9h30 à 11h30

Bébé en action 40\$ inscription : 819 845-7888 #221

Les jeudis 11 avril au 30 mai de 9h30 à 10h30

Donnez-moi des limites Gratuit

Atelier 1 : le mercredi 8 mai de 18h30 à 21h00

Atelier 2 : le mercredi 22 mai de 18h30 à 20h30

Portage de base 20\$

Vendredi 10 mai de 13h00 à 15h00

Portage au dos 20\$

Vendredi 7 juin de 13h00 à 15h00

Portage de base pré-requis

RCR bébés/enfants 20\$

Jeudi 25 avril de 18h30 à 20h30

Halte parents/enfants avec Nourri-source Gratuit

Tous les lundis aux 2 semaines

À partir du 1^{er} avril de 9h30 à 11h30

Matinées-rencontres avec conte Gratuit

Tous les lundis aux 2 semaines

À partir du 8 avril de 9h30 à 11h30

Cuisi-mots Gratuit

3 samedis de 10h à 12h (dates à confirmer)

Bouge ton PAPAtin Gratuit

Samedi 1^{er} juin de 10h à 16h

Terrain de soccer, Parc Carmen Juneau

Toutes les activités ont lieu à la Maison de la famille Les Arbrisseaux, 111-115, rue St-Georges, Windsor



Richmond



Brin d'éveil Gratuit

Les mercredis 10 avril au 12 juin de 13h00 à 15h00

Lieu : Foyer de Richmond, 980

Coup de pouce (aux 2 semaines) Gratuit

Les mercredis 3 avril au 12 juin de 9h30 à 11h30

Lieu : Foyer de Richmond

Mother Goose Gratuit

Inscription Carie tél. :819 826-1574

Les vendredis 5 avril au 14 juin de 9h30 à 10h45

Lieu : Richmond High School

Donnez-moi des limites Gratuit

Atelier 1 : le jeudi 2 mai de 18h30 à 21h00

Atelier 2 : le jeudi 16 mai de 18h30 à 20h30

Lieu : Richmond High School

Portage de base 20\$

Jeudi 11 avril de 9h30 à 11h30

Lieu : Foyer de Richmond

L'opposition, comment intervenir avec l'enfant de 2 à 12 ans Gratuit

Jeudi 18 avril de 18h30 à 20h30

Richmond High School

RCR bébés/enfants 20\$

Mardi 28 mai de 18h30 à 20h30

Lieu : Richmond High School

J'ai la tête pleine et les bras fatigués Gratuit

Lundi 29 avril de 18h30 à 20h30

Lieu : Richmond High School

Cuisi-mots Gratuit

3 samedis de 10h à 12h (dates à confirmer)

Tabliers en folie, 421, rue Principale Nord, Richmond

Foyer de Richmond : 980, rue Mcgauran, Richmond
Richmond High School : 375, rue Armstrong, Richmond

ÊTRE VIGILANT, C'EST PAYANT!

Campagne : Mois de prévention de la fraude 2019

Montréal, le 1^{er} mars 2019 – Plusieurs activités de sensibilisation en matière de fraude seront organisées sur l'ensemble du territoire québécois dans le cadre de la 15^e édition du Mois de prévention de la fraude. La campagne nationale 2019 se déploiera sous le thème *Être vigilant, c'est payant!* Chaque année, de nombreux Québécois sont victimes de fraudes, mais la plupart peuvent être évitées en s'informant et en restant vigilants pour les identifier et se protéger efficacement.

Une campagne de prévention primordiale

Plusieurs activités de sensibilisation sont prévues afin de mieux renseigner la population en matière de fraude. Elles visent à rappeler aux citoyens que les fraudeurs font preuve d'une grande habileté et usent d'une variété de stratagèmes pour manipuler leurs victimes. Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance et le travail de prévention demeurent les meilleures protections.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité, le sentiment d'urgence et la pression pour arriver à leurs fins. Puisque de nouvelles formes de stratagèmes apparaissent tous les jours, les citoyens doivent adopter des comportements sécuritaires afin de se prémunir contre les fraudeurs. Ils doivent faire preuve d'un scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information, mettre en doute l'appât du gain trop facile et surtout, ne pas céder à la pression. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis.

Du 1^{er} au 31 mars 2019, les volets suivants seront abordés



La contrefaçon des billets de banque;
le vol et les fraudes d'identité;
les fraudes par cartes de paiement;
les fraudes liées à un paiement urgent;
l'arnaque amoureuse;
le rançongiciel (fraudes liées aux cryptomonnaies).



BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA



Statistiques

- ▶ En 2018, les fraudes ont occasionné des pertes financières totalisant 17M\$ au Québec (Source : Centre anti-fraude du Canada);
- ▶ À elles seules, les fraudes d'identité ont coûté 5M\$ aux victimes québécoises (Source : Centre anti-fraude du Canada);
- ▶ En 2018, l'arnaque amoureuse a coûté plus de 2M\$ aux victimes québécoises âgées de 60 ans et (Source : Centre anti-fraude du Canada);
- ▶ En 2018, le Québec recensait 16 955 plaignants-victimes liés aux fraudes comparativement à 13 879 plaignants-victimes en 2017 (soit une hausse de 22 %) (Source : Centre anti-fraude du Canada);
- ▶ Le hameçonnage demeure le type de fraude sur Internet ayant fait le plus de victimes au Québec en 2018 (soit 514 victimes) (Source : Centre anti-fraude du Canada);
- ▶ En 2018, le Québec était la 2^e province ayant le taux de contrefaçon le plus élevé au Canada (29 %). Près de 9 500 faux billets ont été écoulés dans la province pour une valeur totale de 580 000 \$ (Source : Banque du Canada).



Des signalements essentiels

Tout acte frauduleux doit être signalé à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Le Centre antifraude du Canada n'estime recevoir qu'un faible pourcentage de plaintes de victimes de fraudes au Canada. Ce bas taux de dénonciation pourrait s'expliquer notamment par l'embarras ou la honte des victimes. Les fraudeurs exploitent ce sentiment pour poursuivre leurs activités en toute impunité.

La fraude en 3D

Le livret « La fraude en 3D – Détecter, dénoncer, décourager » développé dans le cadre d'une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires des forces policières, sera remis aux citoyens lors de diverses activités de prévention. Le livret vise à sensibiliser la population aux différents types de fraudes les plus courantes tout en encourageant le développement de réflexes permettant de détecter, dénoncer et décourager tous types d'arnaques.



Une campagne de sensibilisation sera organisée non seulement sur le terrain, mais également via les médias sociaux. Nous invitons le public à consulter les médias sociaux de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la Banque du Canada durant tout le mois de mars.



Tous unis pour prévenir la fraude

Le Mois de prévention de la fraude a été mis sur pied sous l'impulsion du Bureau de la concurrence et réunit près de 80 organismes d'application de la loi et organismes des secteurs publics et privés dans la lutte contre la fraude.



Au Québec, la campagne nationale est organisée dans le cadre d'une collaboration entre la Gendarmerie Royale du Canada, la Sûreté du Québec, le Service de police de la ville de Montréal, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Service de police de la ville de Québec, le Service de police de Laval, en partenariat avec la Banque du Canada et le Bureau de la concurrence.

Bon mois de prévention de la fraude!



Information :

**Poste MRC Val-Saint-François
735 ,rue Gouin
Richmond, Québec
J0B2H0
819-826-3755**

La collecte des résidus domestiques dangereux 2019



Windsor
St-Claude
St-Denis-de-Brompton
St-François-Xavier-de-Brompton
Stoke
Val-Joli

Profitez de la journée de collecte des résidus domestiques dangereux organisée par votre municipalité. Vous pourrez ainsi vous débarrasser de façon sécuritaire des produits que vous n'utilisez plus.

Où

À l'écocentre du Val-Saint-François à
l'entrée de l'ancien lieu d'enfouissement

par le rang 2 de St-François-Xavier-de-Brompton
au 666, chemin Keenan, Melbourne Canton

Quand

Samedi 11 mai 2019 de 9 h à 15 h

Sur place, des spécialistes s'occuperont de la gestion
de vos résidus domestiques dangereux.

Quels produits apporter ?

La majorité des produits dangereux entreposés dans la cuisine, la salle de bain, l'atelier ou le garage sont acceptés. Pour connaître la liste complète, consultez la section « Collectes spéciales » du www.val-saint-francois.qc.ca.



En collaboration avec :



Domtar

**Seulement les quantités
domestiques seront acceptées !**



VAL-
SAINT-
FRANÇOIS

De culture innovante

Pour plus d'informations :

819 826-6505

sgmr@val-saint-francois.qc.ca

www.val-saint-francois.qc.ca

NOUS RÉCUPÉRONS AUSSI :

- ORDINATEURS
- ÉCRANS ET TÉLÉVISEURS
- TÉLÉPHONES
- IMPRIMANTES
- SYSTÈMES AUDIO / VIDÉO
- ET PLUS !



École Notre-Dame du Sourire



Soirée 25 février

Le 25 février dernier, les élèves de l'école Notre Dame Du Sourire ont été pris dans l'école car le transport scolaire était annulé. En attendant que les parents des élèves viennent les chercher, pour faire patienter les élèves, ils avaient le droit d'aller à l'informatique jouer à des jeux ou écouter des vidéos adéquats. Ils pouvaient également aller au gymnase pour jouer à des jeux en groupes. Il y avait aussi un film au local du service de garde. Puis, ils pouvaient faire des jeux de société dans la cafétéria. Bref, ils disposaient de nombreux choix intéressants.

Ensuite, pour le repas, les enseignants avaient fait de la soupe, du macaroni et un parent qui venait en même temps chercher son enfant avait apporté des Pogos et de la viande pour les élèves qui restaient. Après le repas, le peu d'élèves restant sont allés s'aérer dehors, certains ont glissé et d'autres jouaient au hockey. Après, la plupart des élèves partait pour braver la tempête. Isaac

Virage techno

Cette année, nous avons reçu une flotte d'objets électroniques comme 12 iPads, 12 robots EV3 et un dernier, SPKR+, un robot en forme de sphère. Nous avons également reçu de la pâte à modeler avec des circuits électriques pour les plus petits, des robots qui ressemblent à des souris, les Blue-Bot et il y a 6 We-do. Antoine Therrien

Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE AVRIL

THÈME: «Venez vous amuser, c'est le printemps» avec Estelle et Ray

QUAND: 13 avril 2019 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

QUAND: 23 avril 2019 à 19h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

Bienvenue à tous!



SOIRÉE DE DANSE MAI

THÈME: «Je t'aime maman» avec Estelle et Ray

QUAND: 11 mai 2019 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





Nouvelles Service Incendie



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

PERMIS OBLIGATOIRE DU 1ER AVRIL AU 15 NOVEMBRE 2019

Article 43: l'utilisateur doit, respecter les conditions.

- 1) Garder, en tout temps, sur les lieux du feu une personne responsable;
- 2) Avoir sur les lieux des appareils nécessaires afin de prévenir tout danger d'incendie;
- 3) Limiter la hauteur des tas de combustibles à brûler à la hauteur spécifiée lors de l'émission du permis (2,50 mètres);
- 4) Aménager et conserver un coupe-feu entre la forêt et les matières destinées au brûlage en enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins cinq fois la hauteur des entassements;
- 5) S'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux;
- 6) Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumer tout feu lorsque le vent est suffisamment fort pour pousser des étincelles ou toutes matières enflammées sur les matières environnantes ou lorsque la vitesse du vent dépasse 20km/h.;
- 7) Le détenteur du permis est responsable de vérifier le danger d'incendie le jour même avant l'allumage auprès de SOPFEU.

Lorsque le danger d'incendie est de : BAS-MODÉRÉ la permission est accordée.

Lorsque le danger d'incendie est de ÉLEVÉ-TRÈS-ÉLEVÉ la permission est refusée.

- 8) Les conditions mentionnées ci-haut peuvent être modifiées par la personne responsable de l'application du présent règlement.

Article 46 Normes d'installation

L'installation d'un foyer cité à l'article précédent doit respecter les distances mentionnées ci-dessous afin d'être conforme :

- 1) 4 mètres (13 pieds) d'un bâtiment principal;
- 2) 4 mètres (13 pieds) d'un bâtiment accessoire;
- 3) 3 mètres (10 pieds) d'une ligne de terrain;
- 4) 3 mètres (10 pieds) d'un tronc d'arbre, d'un arbuste, d'une haie;
- 5) foyer artisanal autorisé seulement sur la terre ferme.



* Pour vous procurer un permis de feu, vous pouvez contacter les Gardes-feux pour vous procurer un permis de feu.

Garde-feux : Michel Randlett : (819) 845-7397

Paméla Mailhot (819) 845-1428

Yannik Scrosati (819) 446-5943

* Veuillez prendre note qu'il peut y avoir un délai de 5 jours ouvrable pour délivrer un permis de feu. Merci de votre compréhension.

***** Mention spéciale - Remerciement *****

Le lundi 25 février dernier a eu lieu une grosse tempête de neige et un autobus s'est enlisé sur le Rang 8 entre le chemin Goshen et la route de l'Église aux alentours de 17h00. Mario Lussier et Bernard Bisson sont venus en aide au chauffeur et ont réussi à extirper

l'autobus pris dans le banc de neige à l'aide de leurs tracteurs, de chaînes et d'une bonne dose de générosité. Ils ont escorté l'autobus et ont travaillé très fort pendant les gros vents et le froid. Un énorme bravo et un grand merci pour votre très beau geste!

Un merci aussi à tous ceux qui auraient contribué, de près ou de loin, à aider, à secourir ou soutenir son prochain lors de cette journée catastrophe, vous êtes des beaux modèles de générosité et d'altruisme.

LOISIRS

DEK Hockey extérieur

Exercices d'habiletés et de techniques en guise d'échauffement suivi de partie organisées
2 groupes d'âges : 5 à 9 ans (18h30 à 19h30) / 10 à 14 ans (19h30 à 20h30)

Équipements requis : Gants, bâton, casque avec grille de protection

Selon inscription des différentes régions, possibilité d'un tournoi ou joute amicale de fin de saison entre Windsor/St-Claude - St-Denis de Brompton - North Hatley

Dates : Les lundis du 22 Avril au 17 Juin (9 semaines)

Tarif : 9 \$ / élève / semaine

Pour info: Nelligan Tétrault, 819-238-6355



Cours de Zumba Fitness ® avec Virginie Fortin

Les cours se donneront les **lundis soirs à 19h** pour une session de 10 semaines.

Voici les détails :

Session de **PRINTEMPS** (du 18 mars au 3 Juin) → **60\$**

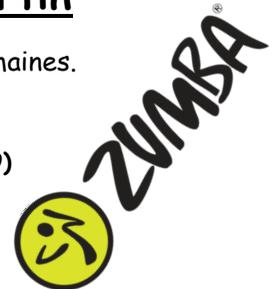
Sauf Lundi de Pâques (22 avril 2019) et la fête des Patriotes (20 mai 2019)

Possibilité de cours à la carte sur demande

Minimum de 10 personnes pour la tenue du cours.

Pour plus d'info et réservation

Virginie Fortin 819-845-1059 virginie.fortin99@gmail.com



LOISIRS

INSCRIPTION BALLE MOLLE FÉMININE DE SAINT-CLAUDE

Vous êtes intéressées à faire partie de la ligue féminine de balle molle de Saint-Claude ?

Il est temps pour vous de communiquer avec nous pour vous inscrire !

Âge requise : 14 ans

Saison : début 8 mai au 4 septembre, les mercredis soirs

Date limite des inscriptions : 27 avril

Sarah : 819-578-2393 ou Carolyne :819-578-2003



LIGUE DE BALLE POUR LES JEUNES DE 5 À 16 ANS

Saison 2019 : mai à août

Les parties des 5-12 ans ont lieu le mardi et celles des 13-16 ans le jeudi soir.

Date limite d'inscription : 27 avril

POUR S'INSCRIRE !

En personne : Au bureau municipal, au 295, Route de l'Église,

Téléchargez le formulaire via le site: www.municipalité.st-claude.ca

Par téléphone : : 819-845-7795 poste 3 courriel: loisirs@st-claude.ca



COÛT D'INSCRIPTION POUR LE CAMP DE JOUR

Le service d'animation estivale sera de cinq (5) jours par semaine sept (7) semaines débutant le 25 juin.

Les enfants inscrits doivent:

être âgés de quatre (4) ans avant le 1er janvier 2019 à douze (12) ans

Le coût d'inscription est fixé à **160\$** pour le 1er enfant inscrit, de **155\$** deuxième enfant et **150\$** pour les autres enfants inscrits de la même famille et ce incluant toutes les sorties de l'année pour les enfants du territoire.

COÛT D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR de 9h à 16h00

Nombre d'enfants dans la même famille	1	2	3	+ coût additionnel par enfant (4,5 et +)	Non-résident Coût par enfant
Coût annuel	160\$	315\$	465\$	150\$	200\$

Le coût d'inscription des jeunes de l'extérieur est fixé à **200\$** par enfant.

COÛT SERVICE DE GARDE de 7h à 9h et de 16h à 17h30

Nombre de jours de garde	17 jours	Été complet
Coût par enfant	60\$ par enfant	95\$ par enfant

